

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Renforcer la supervision des assurances » : La FSC rejoint le Groupe des contrôleurs d'assurance francophones

La Financial Services Commission (FSC) annonce son adhésion officielle au Groupe des Contrôleurs d'Assurance Francophones (GCAF). Cette intégration a pour objectif principal de favoriser la coopération et l'échange de meilleures pratiques entre les autorités de contrôle des assurances de l'espace francophone. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de standardiser la régulation et de promouvoir un contrôle prudentiel fondé sur les risques au niveau international.

Selon M. Désiré Vencatachellum, Directeur Général de la FSC, « *La Commission se réjouit de travailler avec le GCAF et d'étendre sa collaboration avec ses homologues contrôleurs francophones dans le renforcement des capacités de supervision selon les normes établies par l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA). Notre adhésion auprès du GCAF offre également une plateforme ciblée pour approfondir l'engagement de la FSC dans la mise en application des réformes de l'AICA, et d'étendre notre réseau de coopération en Afrique francophone et au-delà. Cette initiative s'aligne parallèlement aux objectifs stratégiques de Maurice en tant que centre financier axé sur l'Afrique* ».

Selon M. François-Xavier de Rossi, vice-président du GCAF, « *Le GCAF est heureux d'accueillir Maurice parmi ses membres. Son apport spécifique, son expérience viennent enrichir les échanges des membres, issus de trois continents, et renforcer la présence Est-Africaine* ».

Il convient de noter que la FSC a également participé au séminaire annuel du GCAF, qui s'est tenu du 27 au 30 janvier 2026 à Madagascar. Les échanges ont porté, entre autres, sur des thématiques stratégiques tel que le cadre de contrôle de la réassurance, le contrôle basé sur les risques, l'assurance au service de la résilience sociétale, ainsi que la supervision macro-prudentielle.

A propos de la FSC : La Financial Services Commission (FSC) est l'organe intégré de régulation du secteur des services financiers non-bancaires et du commerce mondial à Maurice. Créée en 2001, la FSC a pour vision d'être « un superviseur financier de renommée internationale engagé dans le développement de Maurice en tant que centre de services financiers solide et compétitif ». Dans le cadre de sa mission, la FSC vise à promouvoir le développement, l'équité, l'efficacité et la transparence des institutions financières et des marchés des capitaux à Maurice; réprimer les crimes et les malversations afin de protéger les citoyens investissant dans des produits financiers non-bancaires; et assurer la solidité et la stabilité du système financier à Maurice.

Pour les demandes de renseignements des médias sur la FSC, veuillez envoyer un courriel à communications@fscmauritius.org

A propos du GCAF : Le GCAF est une initiative de coopération réunissant les autorités de contrôle des assurances des pays utilisant le français comme langue de travail. Crée à la suite d'une réunion fondatrice à Luxembourg le 6 novembre 2018, il vise à renforcer les travaux communs entre contrôleurs francophones et à favoriser les échanges avec l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA, en anglais IAIS - International Association of Insurance Supervisors). Ce groupe regroupe des autorités membres ou non membres de l'AICA, unies par la volonté de promouvoir un contrôle de l'assurance fondé sur les meilleures pratiques internationales, tout en tenant compte des spécificités des différents pays.

Pour les demandes de renseignements des médias sur le GCAF, veuillez envoyer un courriel à Francois.TEMPE@acpr.banque-france.fr

9 février 2026